



LOU JOURNAOU

Pompéjac possède enfin son site Internet



Une très bonne nouvelle, la commune de Pompéjac possède désormais un site officiel sur Internet. Pour y accéder, il suffit de cliquer sur le lien suivant:

www.pompejac.fr .

Vous y trouverez toutes les informations utiles concernant la commune en parcourant, selon vos besoins, les différentes rubriques déjà installées :

- La page **Accueil** montre quelques photos représentatives de la commune, le cadastre et donne des informations générales.
- La page **Ma commune** présente le conseil municipal et les comptes rendus de ses réunions, donne un bref aperçu de l'histoire et du patrimoine de la commune, permet aussi d'accéder aux bulletins communaux mensuels (journaou).
- La page **Vie pratique** concerne principalement les éléments suivants : la Solidarité, l'Enfance et la Jeunesse, l'Intercommunalité, les Associations communales, le Sictom, les Transports, les Offices du tourisme, ainsi que les événements marquants sur la commune.
- La page **Service public** permet d'accéder d'un clic vers divers services de l'administration : la Famille, le Social et la santé, le Travail, le Logement, la Justice, les Loisirs...
- La page **La Ronde des Ombelles** présente des films et des photos qui résument la genèse de cette opération emblématique de la commune.

N'hésitez-pas à vous y rendre et surtout à nous communiquer toutes vos observations pour que nous puissions en améliorer la présentation et le contenu. Ce site doit être pour chacun un outil parfaitement adapté à ces besoins.

Le Conseil municipal s'est réuni le mercredi 8 septembre à 19 h dans la salle du conseil de la mairie.

Principaux points évoqués :

1 - Projet de Plan local d'Urbanisme intercommunal.

Olivier DOUENCE, maire de la commune mais aussi vice-président de la communauté de communes du Sud Gironde en charge de l'Urbanisme, a fait connaître l'état d'avancement de ce projet de PLUi. Il a rappelé brièvement les difficultés rencontrées pour aboutir enfin à un document satisfaisant pour l'ensemble de la communauté tout en étant en accord avec les exigences du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et les directives et contraintes de l'Administration.

Pour mémoire, les objectifs et enjeux du PLUi sont les suivants :

- Permettre un développement urbain maîtrisé et respectueux des spécificités agricoles, viticoles, forestières, paysagères et culturelles du territoire, de la préservation de la biodiversité et des espaces naturels majeurs.
- Préserver les espaces naturels et agricoles.
- Permettre le développement démographique en garantissant notamment les conditions d'accueil d'une nouvelle population et une offre de logement diversifiée.
- Conforter le développement économique et touristique, préserver et mettre en valeur un patrimoine riche, caractérisé par un nombre important de sites classés, de sites naturels et remarquables.
- Anticiper l'évolution future du périmètre intercommunal.

Ce projet de PLUi, approuvé par le Conseil communautaire de la CdC du Sud Gironde au cours de la réunion plénière du 5 juillet 2021, a également reçu un avis favorable et unanime de la part du conseil municipal de la commune de Pompéjac.

2 - Gestion du personnel

Comme suite à l'avis favorable du Comité technique du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de la Gironde en date du 15 juin 2021, le grade de Denis MARTIN, employé communal à Pompéjac, devient : adjoint technique principal de 1^{ère} classe (au lieu de 2^{ème} classe).

3 - Concessions funéraires

Le conseil municipal a décidé de revoir certaines dispositions concernant les concessions du cimetière communal, en particulier leur durée et les tarifs, inchangés depuis plus de 10 ans.

S'agissant du coût, le m² passe de 10 à 20 €. Pour ce qui concerne les durées, toutes les durées légales sont remises en vigueur : trentenaire, cinquantenaire et perpétuelle.

Pour mémoire, le cimetière propose deux types de concession :

La concession simple, de dimensions : 2,50 m X 1,50 m, soit une surface de 3,75 m²;

La concession double, de dimensions : 2,50 m X 3,00 m, soit une surface de 7,50 m².

Le tableau ci-dessous présente les nouvelles mesures adoptées.

Type de concession	Durée de concession	Tarification
Concession simple	30 ans	75 €
	50 ans	125 €
	perpétuelle	250 €
Concession double	30 ans	150 €
	50 ans	250 €
	Perpétuelle	500 €
Cavurne*	30 ans	20 €
	50 ans	35 €
	perpétuelle	70 €

* Une cavurne est un coffre de dimensions réduites (50 X 50 cm) destiné à recueillir une urne et disposée en pleine terre, la surface nécessaire étant de 1 m X 1 m.

Enfin la décision a par ailleurs été prise de construire un ossuaire communal et un columbarium.

Plantation dans les parcelles 3 et 4

Deux coupes rases ont été effectuées en 2019 et 2021. La parcelle n° 3, de 8 ha 90, a été traitée en août 2019, et la parcelle n°4, de 8 ha 52, a pour sa part fait l'objet d'une coupe rase en avril 2021.

Après avis favorable de l'Office National des Forêts, le conseil municipal a décidé de procéder à la régénération de ces parcelles dès le début du printemps 2022. Les travaux de plantation devraient intervenir en 2022.

Travaux dans l'église

○ Réfection de l'installation électrique



Conformément aux dispositions du programme d'investissement pour l'année 2021, les travaux de réfection de l'installation électrique de l'église sont en cours par l'entreprise LABESQUE de Saint-André-du-Bois. Le montant des travaux s'élève à 10 748 € et une demande de subvention a été transmise aux services de l'État.

Il s'agit en fait du remplacement total de l'installation électrique, très vétuste : fils recouverts de tissu, appareillage en bakélite, pas de prises de terre etc. Tout doit être changé, sauf le lustre suspendu au cœur de l'église qui va être conservé, avec comme seule modification le remplacement des lampes actuelles par des lampes basse consommation à Led.

○ Descente des contrepoids de l'ancienne horloge

Tous ceux qui ont eu l'occasion de pénétrer dans l'église ont pu voir à l'entrée le mécanisme de l'ancienne horloge datant de la construction du clocher en 1860/1870. Seuls étaient restés en place les deux contrepoids, dont l'un d'un poids non négligeable, puisqu'il approchait les 250kg. Laisser ces masses dans les étages du clocher pouvait présenter un danger, une chute étant toujours possible. Et même si les deux petits locaux situés de part et d'autre du porche et pouvant les recevoir étaient fermés à clés, une telle situation ne pouvait perdurer.

C'est pourquoi la décision a été prise de les descendre, une opération réalisée le 22 septembre dernier.



Agence France Service



Le 21 septembre 2021 a eu lieu l'inauguration officielle de l'Agence France Service de Préchac, située dans le bâtiment de la poste.

France Service est un nouveau modèle d'accès aux services publics qui vise à permettre à chaque citoyen, quel que soit son lieu de résidence, d'effectuer, dans un lieu unique, les démarches du quotidien.

Les services proposés sont les suivants : Demande de RSA, renouvellement de carte d'identité, de passeport, demande de certificat d'immatriculation, aide concernant la retraite, aide dans les démarches liées à l'emploi, aide dans le numérique, aide à la prise de rendez-vous auprès de partenaires...

On peut également bénéficier gratuitement et en libre-service d'un accès à Internet et autres équipements numériques.

Horaires d'ouverture :

- Du mardi au vendredi : 9 h 15 à 12 h et 14 h à 16 h 30
- Samedi : 9 h à 12 h.

La Commune de Paris



Dans le cadre des sujets culturels prévus au titre de l'année 2021, le Cercle dou Péis organise, pendant tout le mois d'octobre,

une grande rétrospective de la Commune de Paris,
avec des expositions, des conférences, des concerts, des projections de films, des débats, des repas...

Voir à cet effet le dépliant joint à ce bulletin.

La Commune de Paris a été un moment fort du début de la troisième République et 2021 en est le 150^{ème} anniversaire.

Un petit retour en arrière, pour replacer cet épisode dans la grande Histoire de France.

Nous sommes en 1871, la France de l'empire de Napoléon III vient d'essuyer une sévère défaite face à la Prusse de Bismarck. Les conditions imposées par le vainqueur pour la cessation des hostilités sont très sévères, avec en particulier l'occupation de la capitale et de ses forts. Qui plus est, l'hiver 70/71 a été rude et les conditions de vie sont particulièrement difficiles. La ville manque de vivres, le moral de la population qui se sent trahie est au plus bas, la vie économique est en berne et le chômage très important. Le peuple de Paris qui s'est vaillamment battu accepte difficilement la reddition et l'occupation de la capitale par des troupes ennemies. Il rend responsable le gouvernement qui s'est réfugié à Versailles.



La révolte gronde et entraîné par des mouvements révolutionnaires, le peuple parisien se constitue en « Commune de Paris », avant d'être sévèrement écrasée par les troupes versaillaises, sous la direction d'Adolphe THIERS.

C'est cette période sombre de trois mois, de mars à mai 1871, que se propose d'évoquer la rétrospective qui a lieu au Cercle et dans la salle des fêtes de la commune.

La pensée du mois

On ne peut pas, sous prétexte
qu'il est impossible de tout faire en un jour,
ne rien faire du tout.

Abbé PIERRE

Adichats

Exposition « les 150 ans de la Commune de Paris et de la province »

Du 01 au 31 octobre 2021.

Les mercredis et vendredis sur rendez-vous et les dimanches de 11h à 19h

Une exposition qui retrace les événements de la Commune à Paris et en province.
Salle communale de Pompéjac.

Vernissage en compagnie de la chorale du Cri du Peuple

Vendredi 01 octobre. À partir de 19h

Venez partager le verre du Communard et chanter avec nous en compagnie de la chorale « Le Cri du Peuple », un collectif sans dieu ni maître mais avec des chants de lutte.

Concert de Prince Ringard

Samedi 02 octobre. À partir de 19h

Chansons rock, anarchistes et mélancoliques, qui souffrent à la fois du curé, du bourgeois et du facho, la liste n'étant pas exhaustive, interprétées par Prince Ringard et Mousse.

Lecture de textes pour les enfants

Dimanche 03 octobre. À partir de 14h

Lecture d'albums et de contes à destination des jeunes enfants (et des grands qui ont gardé une âme d'enfants) autour des thèmes de l'injustice, de la révolte, du pouvoir, de l'union, de la solidarité et de l'espoir !

Spectacle « La Commune au présent »

par l'Orchestre du Grand Kabarov

Dimanche 03 octobre. À partir de 14h

Le Grand Kabarov, orchestre à convi vence communiste, propose une lecture du livre « La Commune au présent » de Ludvine Bartrigny avec quelques extraits, quelques musiques, quelques temps, pour ne pas oublier, pour comprendre et pour espérer.

Conférences

Jean-Philippe Crabé

« Les anarchistes et la Commune »

Jean-François Dupeyron

« À l'école de la Commune de Paris »

Vendredi 08 octobre. À partir de 19h

« Les anarchistes et la Commune ». En quoi les anarchistes ont inspiré la commune, comment et pourquoi ont-ils eu de l'influence pendant cette Révolution, quelles traces la Commune a-t-elle laissée dans leur histoire ?

« À l'école de la Commune de Paris ». Cet ouvrage se consacre à l'étude de l'œuvre scolaire de la Commune de 1871 et propose de réhabiliter une histoire pédagogique presque totalement méconnue. Les auteurs viendront nous parler de leurs ouvrages et débattre avec nous.

Soirée littéraire et projection

Vendredi 15 octobre. À partir de 19h

Projection du court métrage « L'ère Nouvelle », textes de Louise Michel dit par Elodie Manifestive. Film réalisé par SLEM, 2021, 40 min. Soirée littéraire en compagnie de la librairie du Muguet et l'Hirondelle.

Concert de Christian Leduc

Vendredi 22 octobre. À partir de 19h

Chansons artisanales et rebelles. Avec sa guitare à textes et ses chansons à cordes, une voix chaleureuse, une pointe d'humour drôle et tellement de sensibilité, ce joueur de mots chante passionnés et révoltés. Pour ce concert dédié aux communnards de 1871, il va aussi interpréter, à sa façon, quelques œuvres de la mémoire sociale de l'époque.

Projection du film

« les damnés de la Commune »

débat et repas partagés

Vendredi 29 octobre. À partir de 19h

Ce film d'animation, uniquement conçu grâce à des gravures d'époque, nous plonge en 1871 avec les mots et les images de la Commune.

Film réalisé par Raphaël Meyssan, 2021, 95 min. Repas tiré du panier ou sur réservation au Cercle dou Peis.

Clôture de l'exposition

Banquet communard et bal populaire

Dimanche 31 octobre. À partir de 12h

Parce que la Commune n'est pas morte, venez danser, chanter, discuter, partager, rire et espérer...

Apéritif communard offert.
Repas tiré du panier ou sur réservation au Cercle dou Peis.

À la salle communale et au Cercle dou Peis (locaux attenants).

Tous nos événements sont à prix libre.